

# Stratégie canadienne sur l'information numérique

<b><u>STRATÉGIE CANADIENNE SUR L'INFORMATION NUMÉRIQUE</u></b>	<b>1</b>
<b>RÉPONSES AUX QUESTIONS DE L'AVANT PROPOS</b>	<b>2</b>
<b>COMMENTAIRE GÉNÉRAL</b>	<b>2</b>
LA STRATÉGIE DEVRAIT S'APPUYER SUR DES OBLIGATIONS LÉGALES	2
LES UNIVERSITÉS CANADIENNES SONT DES PARTENAIRES INCONTOURNABLES	3
LA CONSERVATION À LONG TERME EST LE DÉFI CLÉ	4
<b>COMMENTAIRE SUR LES MESURES</b>	<b>4</b>
PREMIER DÉFI	4
DEUXIÈME DÉFI	5
TROISIÈME DÉFI	6

Commentaires de Guy Teasdale (Directeur de la bibliothèque numérique et des technologies de l'information) et de Pierre Lasou (Coordonnateur des ressources électroniques)<sup>1</sup>

Bibliothèque de l'Université Laval

23 novembre 2007

---

<sup>1</sup> Les délais très courts n'ont pas permis de faire adopter ces commentaires par les instances administratives de la Bibliothèque de l'Université Laval; ils sont soumis à titre personnel.

### **Réponses aux questions de l'Avant propos**

1. Dans l'ensemble, êtes-vous d'accord avec la vision, la portée et les défis décrits dans la Stratégie?  
Oui nous trouvons qu'il s'agit d'un document très emballant par sa vision et sa portée. Les défis sont immenses et bien circonscrits
2. Les objectifs et les mesures prévues au Chapitre II sont-ils appropriés? Lesquels percevez-vous comme les plus importants ou pressants?  
L'objectif de la conservation nous apparaît comme le plus pressant, le plus complexe et le plus important. C'est également le défi pour lequel les besoins en formation sont les plus considérables.
3. Parmi les prochaines étapes, lesquelles considérez-vous essentielles à la mise de l'avant de la Stratégie? Quel rôle pouvez-vous jouer ou votre collectivité peut-elle jouer?  
Tous les objectifs et toutes les mesures suggérées dans ce document font consensus chez tous les intervenants le moins au fait des problématiques de numérisation, de conservation, de pérennité et d'accès aux documents numériques. Toutefois, il faudrait prioriser les mesures énoncées. Celles du 2e défi sont d'une importance capitale.

En ce qui concerne notre rôle, la Bibliothèque de l'Université Laval participe depuis une quinzaine d'années à la construction de la bibliothèque numérique, seule ou avec des partenaires, nous souhaitons naturellement continuer notre action dans ce domaine.

Bravo pour cette synthèse, bravo également pour la qualité de sa rédaction en français et pour l'exhaustivité de sa documentation

### **Commentaire général**

Comme représentants d'une bibliothèque universitaire, nos commentaires se borneront essentiellement à l'information scientifique et technique et non aux autres catégories d'information identifiées dans la Stratégie (gouvernementale, privée). Nous croyons qu'il y a trois déterminants au succès de la Stratégie : l'argent, la structure organisationnelle et une certaine forme d'obligation d'action et de résultats. De plus, comme la Stratégie s'inscrit dans une logique du long terme, il faudra que les programmes de subvention s'adaptent à cette réalité pluri-annuelle.

### **La Stratégie devrait s'appuyer sur des obligations légales**

Pour être adoptée largement et rapidement, il nous semble que la Stratégie devrait s'appuyer sur des obligations légales qui seraient faites aux différents organismes publics ou para publics producteurs d'information (à tout le moins, la Stratégie devrait comporter cette suggestion à l'endroit des législateurs). Ces obligations, devraient être clairement énoncées dans des lois (provinciales et fédérale). Nous pensons, par exemple, à la Loi sur l'accès

aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels qui gagneraient à être mieux adaptée aux réalités de l'information numérique de tous types. Idem pour la loi fédérale d'accès.

Parmi les obligations légales :

1. **La nomination d'un conservateur de l'information numérique** dans chaque institution (p.33) nous apparaît essentielle. Il serait vain de s'en remettre au bon vouloir de chacun.
2. **La formation** de ces personnes aux normes et techniques en gestion et conservation de l'information numérique (p. 33) est également primordiale. Un programme de formation continue accessible à distance, avec certification, permettrait d'accélérer le processus de cette acquisition de compétence par des personnes clé dans chaque institution.

Nécessaire **protection des renseignements personnels**. Dans le plus récent « environmental scan » de OCLC, *Sharing, Privacy and Trust in Our Networked World* (2007) on constate que la protection de la vie privée sur le réseau est perçue comme extrêmement ou très importante par une forte majorité des usagers. Il nous semble que la Stratégie devrait être plus explicite à ce chapitre afin de construire dès le départ un réseau numérique de confiance. Confiance non seulement dans le fait que l'accès est pérenne et que les documents sont authentiques, mais également confiance dans le fait que nos habitudes de consultation demeurent du domaine privé.

### **Les universités canadiennes sont des partenaires incontournables**

Plusieurs universités canadiennes, notamment par le biais de leurs bibliothèques, se sont déjà confrontées aux 3 défis énoncés dans la Stratégie :

1) *Production de contenu numérique* : (a) des projets de numérisation ont été réalisés dans plusieurs universités (Nos Racines ou Notre mémoire en ligne sont des exemples pan canadiens, mais il faut également compter les initiatives locales de numérisation sur des collections plus restreintes difficiles à repérer dans le contexte actuel) (b) certaines universités canadiennes ont mis sur pied des projets de thèses électroniques visant à convertir la production des thèses de l'imprimé au numérique. Il faudrait, dans le cadre de la Stratégie, tendre à généraliser cette pratique. Les mémoires et thèses sont un exemple particulièrement éloquent pour illustrer la main mise étrangère sur une partie importante du patrimoine culturel canadien.

2) *Conservation* : tout organisme ayant produit du contenu numérique devrait se poser la question de sa conservation à long terme et y répondre par certains choix (dans les formats électroniques par exemple) ou en se

dotant de politiques d'archivage. À notre connaissance, ce genre de politique est encore trop rare.

3) *Diffusion* : en tant qu'organisme voué à l'enseignement et la recherche, les universités diffusent ou essaient de diffuser leur contenu numérique de façon libre et gratuite. C'est le cas des thèses électroniques et, depuis quelques années, des documents que l'on retrouve dans les dépôts institutionnels.

Cette expérience fait **des universités canadiennes un interlocuteur et un acteur important dans la réalisation de la Stratégie.**

### **La conservation à long terme est le défi clé**

**Le 2e défi est de loin le plus crucial et complexe de la Stratégie.**

L'archivage et la conservation à long terme de l'information numérique est une problématique clé, débattue à l'échelle internationale. Elle nécessite un renforcement des partenariats au sein du Canada mais aussi et surtout au niveau international (Communauté européenne, Royaume Uni, etc.).

Encourager la production de contenu numérique sans créer au préalable une infrastructure technique et sans se doter de politiques de conservation à long terme adéquate peut s'avérer contre productif.

**La place importante donnée au mouvement de l'accès libre aux publications scientifiques (Open Access) est très prometteuse.** À plusieurs niveaux, le Canada est un pays montrant déjà une forte volonté d'engagement vers l'Open Access<sup>2</sup>. Nous saluons le fait que la Stratégie reconnaît que l'accès libre est essentiel.

### **Commentaire sur les mesures**

Parmi les mesures énoncées dans la Stratégie, les suivantes nous ont semblé les plus intéressantes :

#### **Premier défi**

##### *1.2. Création de conditions propices à l'expansion de la production d'information numérique*

Il est beaucoup fait mention des éditeurs et sociétés commerciales mais les universités sont également des acteurs non négligeables dans la production du savoir et de l'information. De grands pas restent à faire pour que leur production soit entièrement numérisée. Nous pensons notamment aux projets de Thèses électroniques au Canada. À ce jour, seules quelques universités canadiennes se sont dotées d'un programme de thèses électroniques.

---

<sup>2</sup> Pour ne donner que 2 exemples : La CRSH/SSHRC a lancé [un programme](#) visant à aider les revues de recherche à libre accès. Les résultats d'[un sondage récent](#) de Peter Suber montre que : « *The full OA journals are associated with societies in 57 countries and regions. The top three countries are the US (with 93), Japan (84), and India (62). [...]and number four, Canada (with 18).* »

Si ces quelques initiatives sont déjà fédérées par le portail Thèses Canada de Bibliothèque et Archives, il serait pertinent, dans le cadre de la Stratégie, d'aller plus loin en trouvant des moyens de stimuler ou du moins d'encourager la mise en œuvre de projets de thèses électroniques dans les universités canadiennes. Il nous apparaît que de tels projets, avec de grands corpus, sont souvent des bancs d'essais qui peuvent être précurseurs d'autres initiatives de numérisation valorisant la production intellectuelle des universités. Des réflexions ou groupes de travail, coordonnés par Bibliothèque Archives Canada, pourraient être constitués à cette fin.

## **Deuxième défi**

### *2.1 Évaluation nationale des priorités relatives à la conservation à long terme de l'information numérique et accélération de sa saisie*

La première mesure de cet objectif est sans doute l'une des plus importantes.

#### *2.1.1 Définir et établir, à l'échelle nationale, les rôles et responsabilités en ce qui a trait à la saisie de l'information numérique, à sa catégorisation et à sa conservation à long terme.*

La définition de rôles et de responsabilités quant à la conservation à long terme est fondamentale à une époque où plusieurs s'accordent à dire que la notion de frontière géographique (concept clé du dépôt légal) n'a plus d'importance dans un monde électronique. Des bibliothèques nationales commencent d'ailleurs à passer des accords avec des éditeurs indépendamment de leur provenance. La Bibliothèque nationale des Pays-Bas est la première à avoir agi en ce sens avec son programme e\_depot (<http://www.kb.nl/dnp/e-depot/e-depot-en.html>).

Un autre fait nouveau est que les Bibliothèques ne sont plus les seuls organismes garant de la conservation à long terme : des initiatives nouvelles comme PORTICO (<http://www.portico.org/>) ou CLOCKSS (<http://www.clockss.org>) ont pris la responsabilité d'archiver les publications scientifiques.

Ces tendances internationales rendent d'autant plus pressant la définition claire des devoirs et responsabilités des organismes canadiens quant à la conservation de la production électronique canadienne.

### *2.2 Conception d'un réseau distribué de dépôts numériques fiables destinés à la saisie, à la gestion, à la conservation et à l'utilisation du patrimoine documentaire numérique*

Ce point est particulièrement pertinent dans la sphère « science et recherche » définie par la Stratégie.

La certification (dépôt fiable) est une activité indispensable...mais elle demande au préalable la définition d'une infrastructure destinée à la

conservation à long terme. Surtout, **elle fait appel à de nouvelles qualifications et sur ce point, nous soulignons l'importance de la création de formations spécialisées proposée par la Stratégie**. Les mesures prévues (inclusions dans les cursus universitaires, programmes de formation spécialisée) devraient être mises en œuvre à court terme.

En ce qui a trait à l'examen des modèles de réseaux adéquats, **nous pensons qu'à une échelle nationale, le modèle distribué suggéré dans la Stratégie est le plus adéquat**. Récemment, le projet anglais PRESERV a proposé une version améliorée du modèle OAIS qui nous semble très prometteuse. Elle se base sur une infrastructure distribuée<sup>3</sup> qui semblerait être un bon point de départ même si ses concepts n'ont pas dépassé le stade théorique. Dans ce nouveau modèle, le dépôt (ingest en anglais), la diffusion et la préservation sont considérés comme des processus interactifs et interdépendants. La flexibilité de ce modèle permet d'envisager une multitude de scénarios pour la diffusion et l'archivage de données dans les dépôts numériques fiables.

### Troisième défi

*3.3 Accès libre et en temps opportun à l'information publique canadienne ainsi qu'aux données découlant de recherches financées par des fonds publics*  
Cet objectif touche en grande partie les universités. Nous appuyons entièrement cette mesure. Elle passe, en aval, par le développement plus soutenu des dépôts institutionnels au sein des universités canadiennes ; en amont, par la définition (et l'application effective) de politique sur l'accès libre de la part des organismes subventionnaires de la recherche.

\*\*\*\*\*

Le véritable enjeu des dépôts institutionnels est de collecter les publications des chercheurs. La Stratégie canadienne doit donner une cohérence à l'accès libre via les dépôts numériques fiables et inciter les universités canadiennes à se doter de dépôts institutionnels. Pour ce faire, il serait important de s'inspirer des initiatives existantes, notamment en Angleterre, via des organismes tels que le JISC.

Force est de constater que le Canada s'inspire de deux « traditions » en matière de numérisation. Bibliothèques et archives nationales du Québec semble beaucoup orienter ses actions de développement de bibliothèque numérique sur le modèle Français et Européen alors que le reste du Canada est naturellement tourné vers les expériences anglo saxonnes (États-Unis, Angleterre, Australie/Nouvelle-Zélande). Un JISC canadien bilingue qui puiserait dans les deux « traditions » nous semble d'autant plus souhaitable si l'on veut profiter des avantages des deux modèles de référence et créer un modèle et des pratiques qui soient propres au Canada.

---

<sup>3</sup> Voir pour les détails l'article de Steve Hichcock dans D-Lib : *Digital Preservation Service Provider Models for Institutional Repositories : Towards Distributed Services*  
<http://www.dlib.org/dlib/may07/hitchcock/05hitchcock.html>